

Dossier sur l'instruction primaire en Vendée.

Numéro d'inventaire : 1979.37258 (1-6)

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1914

Description : 3 revues, dont 1 incomplète, et 3 feuilles manuscrites.

Notes : 3 numéros du Bulletin de l'Instruction Primaire de la Vendée, le 1er, incomplet, sans doute de 1912, les 2 autres d'octobre-novembre 1913 et de janvier 1914. 3 feuilles manuscrites contenant des statistiques pour 1904, 1908-1913 et 1914.

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Vendée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Lieux : Vendée

b/ un temps suffisant est-il consacré à la lecture?

c/ la lecture personnelle ou commentée en classe peut-elle suppléer aux devoirs ou exercices écrits?

d/ devrait-on désigner par classe d'une manière plus précise la liste des auteurs pour éviter les redites?

2°. - GRAMMAIRE.

a/ y a-t-il une crise de l'orthographe?

b/ ne devrait-on pas imposer une méthode grammaticale, et notamment une terminologie grammaticale uniformes?

c/ y a-t-il intérêt, dans le premier cycle, à déterminer avec précision les matières propres à chaque classe et celles qui sont sujettes à révision?

3°. - LANGUES ANCIENNES.

a/ y a-t-il une crise du latin?

b/ les études grecques ont-elles été maintenues à un niveau suffisant par la création de la section A ?

c/ y a-t-il lieu d'introduire la méthode directe et les prononciations nouvelles dans l'étude des langues anciennes?

d/ y a-t-il lieu de réintroduire dans les classes tout ou partie des anciens exercices, et notamment les vers latins?

4°. - LANGUES VIVANTES.

a/ n'y aurait-il pas lieu, pour la culture générale de l'esprit et pour aider à l'enseignement du français, de rétablir dans l'enseignement des langues vivantes des exercices de thème, de version et l'étude des textes littéraires, qui auraient leur place à côté de la méthode directe?

b/ estimez-vous qu'on ait abusé dans l'enseignement des langues vivantes de la méthode directe?

Actuellement, 15 projets de construction ou d'appropriation de bâtiments scolaires ont été subventionnés et sont en cours d'exécution, savoir : 10 écoles de filles, 2 groupes scolaires, 2 écoles de garçons et 1 école maternelle.

En outre, 26 projets sont à l'étude, savoir : 9 constructions ou réparations d'écoles de filles, 8 constructions ou réparations d'écoles de garçons, 7 d'écoles mixtes et 2 d'écoles maternelles.

Il resterait encore à poursuivre la reconstruction ou l'amélioration de 16 bâtiments scolaires : 7 écoles de filles et 9 écoles de garçons, dont l'installation est particulièrement défectueuse et exigerait des travaux urgents.

En ce qui concerne le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement, il se transforme et se complète de jour en jour, grâce aux libéralités des Communes, du Département et de l'Etat. Dans un grand nombre de classes les tables à deux places, de dimensions variées et appropriées à l'âge des enfants, ont remplacé les longues et lourdes tables d'autrefois. Certes, il reste beaucoup à faire, surtout au point de vue du *matériel d'enseignement* ; trop d'écoles sont encore dépourvues de cartes et de tableaux convenables ; mais si l'amélioration n'est pas toujours aussi rapide qu'on pourrait le souhaiter, elle est néanmoins continue.

A signaler l'heureuse initiative d'un certain nombre de maîtres et maîtresses, qui ont réussi à composer, à peu de frais, un musée scolaire pratique et à orner leur classe avec goût.

Dans les projets d'appropriation et de construction scolaire, mon attention se porte aussi avec beaucoup de vigilance sur le logement des maîtres. Vous savez, Monsieur le Préfet, quelle active collaboration nous trouvons sur ce point, comme sur les autres, auprès du Conseil départemental.

Sans viser à l'effet, les bâtiments scolaires doivent se recommander par une simplicité de bon goût. Leur aspect doit réjouir l'œil, attirer l'enfant. L'école enseigne aussi — et cette silencieuse leçon ne s'adresse pas aux seuls écoliers — par son architecture, que je souhaiterais plus riante. Au village, au bourg, dans le

quartier trop régulier et uniforme, l'école devrait être toujours l'édifice qui plaît aux yeux, en même temps qu'il sait pour ainsi dire accueillir l'enfant.

Dans quelques départements, la Société de *l'Art à l'Ecole* a égayé, parfois renouvelé l'architecture scolaire, banni ça et là ce style pseudo-classique et mêlé d'empire qui pourvoit commodément le constructeur, mais qu'on souhaiterait moins banal. L'école y a gagné de ne plus paraître étrangère au milieu et comme importée ; elle n'y surprend plus ; et l'instruction qu'elle donne semble elle-même davantage mêlée à la vie, aux aspirations de ce milieu.

Sans plus de frais, et grâce à l'ingéniosité des architectes, on pourrait en Vendée rajeunir le bâtiment scolaire, faire l'école coquette, plus avenante, j'ose dire plus artistique. Au « palais scolaire » dont le type est convenu, presque toujours sans relation aucune avec le milieu régional et local, je préfère la jolie « maison d'école », qui emprunte à ce milieu ses lignes et ses formes les meilleures ; qui pare le village en s'y élevant ; qui, fleurie ou sertie de verdure, dans la familiarité de quelques arbres aux graves frissons, dispose à l'étude et séduit les regards.

L'installation du *logement des maîtres* pourrait de même être améliorée, et sans frais supplémentaires : il suffirait que l'architecte y pensât constamment. N'est-il pas indispensable d'assurer aux maîtres les commodités locatives et, si possible, un peu de confort ? Dans le village où ils enseignent, ils gagnent plus de considération, de prestige ; et l'agrément du foyer les soutient, les reconforte. Se sentant bien chez eux, ils s'attachent au milieu. Au lieu d'errer, de « changer » au fur et à mesure que la famille s'accroît et que les besoins augmentent, ils se fixent volontiers là où ils sont bien logés : c'est profit et bonheur pour le maître ; c'est bienfait pour la localité, où l'action personnelle de l'instituteur s'assure et se prolonge. Dans ce pays de traditions, la stabilité des maîtres serait elle-même une heureuse tradition, et combien féconde ! Je suis persuadé, Monsieur le Préfet, que les Architectes peuvent nous aider ; et c'est un chaleureux appel que je leur adresse ici.

